

S.C.P. S.BELIN - J.LAURENT - N.ORTEGA

78 chemin de la Tour de l'Evêque - le " CARRE NOIR"

B.P. 80135 30023 NIMES cedex 1

tel.: 04.66.29.18.14 - fax: 04.66.29.01.51 - scp.belin.laurent@belin-laurent.com



## PROCES-VERBAL DESCRIPTIF

### EXPEDITION

*L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN ET LE VINGT-QUATRE FEVRIER*

### A LA REQUETE DU :

CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT (CIFD), venant aux droits de la société CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE RHONE-ALPES AUVERGNE en vertu d'un acte du 18 juin 2015 avec effet au 1<sup>er</sup> juin 2015, elle-même venant aux droits de la société CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE FINANCIERE RHONE-AIN en vertu d'un acte en date du 24 décembre 2007, Société Anonyme au capital de 124.821.566 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 379.502.644, dont le siège social est situé 26-28 rue de Madrid 75008 PARIS, poursuites et diligences de ses Présidents légaux en exercice, domiciliés en cette qualité de droit audit siège.

Ayant pour avocat constitué la SELARL CHALIN CHABAUD MARCHAL & Associés, avocats au Barreau de Nîmes.

**EN VERTU DE :**

La copie exécutoire à ordre d'un acte authentique reçu le 31 octobre 2007 par Maître Jacques BEHIN notaire associé de la Société Civile Professionnelle JACQUE BEHIN CATHERINE CARELY VINCENT VIE & SEBASTIEN WOLF notaires associés, titulaire d'un office notarial situé à NOGENT SUR MARNE 78 Grande Rue Charles de Gaulle contenant prêt immobilier par la société CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE FINANCIERE RHONE-AIN à Monsieur Mark COX de la somme en principal de 68.283,89 € outre frais et intérêts conventionnels garantis par une inscription de privilège de prêteur de deniers et d'hypothèque conventionnelle publiée à la conservation des hypothèques de Nîmes premier bureau le 18 décembre 2007 volume 2007 V n° 6658.

**A l'encontre de :**

Monsieur Mark COX né le 24 décembre 1974 à Nottingham (Grande Bretagne), de nationalité britannique demeurant AL QUBASSI BU C/O TWO FOLD UNITED, PO BOX 52977 ABOU DHABI (Emirats Arabes Unis).

**BIENS SUR LESQUELS PORTE LA SAISIE :**

Dans un ensemble immobilier situé à NIMES, 194-210 avenue Pierre Gamel cadastré section ET n° 43 et section ET n° 44 :

- Le lot n° 158 : un studio au quatrième étage et les 41/10000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales ;
- Le lot n° 233 : un parking couvert situé au rez-de-chaussée et les 10/10000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales.

Déférant à cette réquisition, nous, S.C.P. Stéphane BELIN et Jérôme LAURENT, Huissiers de Justice associés, titulaire d'un Office d'Huissier de Justice demeurant et domicilié « LE CARRE NOIR », 78 chemin de la tour de l'Evêque à NIMES, soussigné,

Agissant par Maître Stéphane BELIN, avons constaté ce qui suit.

**DESCRIPTIF**

Sur place, le procès-verbal descriptif est dressé en présence de Madame Véronique LESAIN, responsable de la résidence et Monsieur Félix GROS agissant en qualité de témoins et de Monsieur David SANCHEZ, de la protection judiciaire de la jeunesse représentant le preneur. Ce dernier nous autorise à pénétrer dans le logement.

L'appartement est situé dans une résidence hôtelière au quatrième étage et porte le n° 410.

La résidence comprend 206 appartements, elle est gérée par la société VICTORY GESTION dont le siège social est situé 48 avenue du Grésivaudan 38700 CORENC.

Le syndic est la SARL C.G.S sise 37 avenue Fouchet 64000 PAU

Il s'agit d'un appartement de type studio composé d'une pièce principale et d'une salle d'eau.

La porte d'entrée s'ouvre un petit dégagement : la dalle est recouverte d'un sol souple. Les murs et le plafond de gouttelette écrasée de couleur blanche. Le dégagement est équipé d'un placard deux portes coulissantes dans lequel est inséré le chauffe-eau de marque PACIFIC.

Le dégagement dessert en premier lieu une salle d'eau fermée par une porte isoplane : la dalle est recouverte d'un sol souple. Les murs sont peints ou faïencés. Le plafond est peint de couleur blanche.

La salle d'eau est équipée : d'une vasque avec meuble en mélaminé bois deux portes; d'un miroir éclairé par deux spots ; d'un wc ; d'un bac à douche et d'un radiateur sèche-serviettes.



Le dégagement s'ouvre ensuite sur la pièce à vivre : la dalle est recouverte d'un sol souple. Les murs et le plafond de gouttelette écrasée de couleur blanche. La pièce est chauffée par un convecteur électrique et ajourée par une fenêtre en PVC donnant sur l'avenue Pierre Gamel côté Est. La pièce est équipée d'un coin cuisine comprenant un évier un bac en inox et une plaque de cuisson deux feux.



Les diagnostics techniques sont réalisés par la société AGENDA DIAGNOSTICS. La surface privative loi Carrez de l'appartement est de 18.45 m<sup>2</sup> selon le mesurage réalisé ce jour par cette société.

L'appartement fait l'objet d'un bail commercial entre la société ANTAEUS sise 57 avenue Alsace Lorraine 38000 GRENOBLE et le propriétaire avec une prise d'effet au 01/09/2008 et court pour une durée de 11 ans. Le bailleur m'indique qu'il s'est renouvelé par tacite reconduction.

Telles sont les constatations que j'ai effectuées et pour lesquelles j'ai dressé le présent Procès Verbal de description contenant 4 photographies auxquelles j'annexe :

- Un extrait du plan cadastral
- Un extrait cadastral modèle 1
- Les diagnostics techniques
- Une copie du bail commercial

**Maître Stéphane BELIN, Huissier de Justice associé**

